



## Question sur un casier judiciaire

Par **karoutcho**, le **20/09/2008** à **20:36**

Bonjour à tous,

Il y a 8 mois, sous l'effet de l'alcool, lors d'une soirée, j'ai volé 15€..

J'ai 17 ans et vais avoir 18 ans bientôt. J'ai été convoqué au commissariat où j'ai avoué et regretté ma faute. Depuis, plus de réponse..

Et j'ai très peur de ce qui va se passer.. Je ne voudrais pas être pénalisé pour mon futur emploi, croyez-vous que puisque la faute a été commise alors que j'étais mineur, il y aurait une chance d'effacement de la plainte ?

Je regrette tellement d'avoir fait ça, ça fait 8 mois que je me mords les doigts...

Si vous pouviez me donner une réponse ce serait gentil merci

Par **citoyenalpha**, le **21/09/2008** à **01:10**

Bonjour

Étant mineur au moment des faits votre casier B2 (consulté par les administrations) ne comportera pas d'inscription même en cas de condamnation à de la prison avec sursis.

8 mois sans nouvelle ça sent le classement sans suite ou peut-être un hypothétique rappel à

la loi et l'obligation de rembourser la victime si ça n'a pas été fait.

Restant à votre disposition

Par **karoutcho**, le **21/09/2008** à **01:15**

Merci infiniment pour vos réponses

J'ai immédiatement rendu la somme, rongé par les remords. J'espère que l'affaire est classée, je n'aurais donc aucun problème plus tard à trouver un emploi ou autre ? Car je me lance dans mes études supérieures et je suis donc assez inquiet si au bout du compte, je n'arrive à trouver rien à cause de cette erreur.

Le fait d'avoir été très proche de mes 18 ans ne modifie pas la règle d'oubli de l'infraction ?

Vous m'apaisez beaucoup, je vous en remercie.

Par **citoyenalpha**, le **21/09/2008** à **01:19**

Bonjour,

non pas de problème pour cette fois. L'affaire est classée sans suite.

mais attention qu'on ne vous y reprenne pas!

En cas de récidive le procureur aura tendance à vous poursuivre même pour une petite somme car comme dit le dicton "qui vole un oeuf vole un boeuf".

Vous pouvez dormir tranquille.

Je vous souhaite une bonne réussite dans vos études supérieures.

Restant à votre disposition.

Par **karoutcho**, le **21/09/2008** à **01:44**

Merci beaucoup pour votre aide